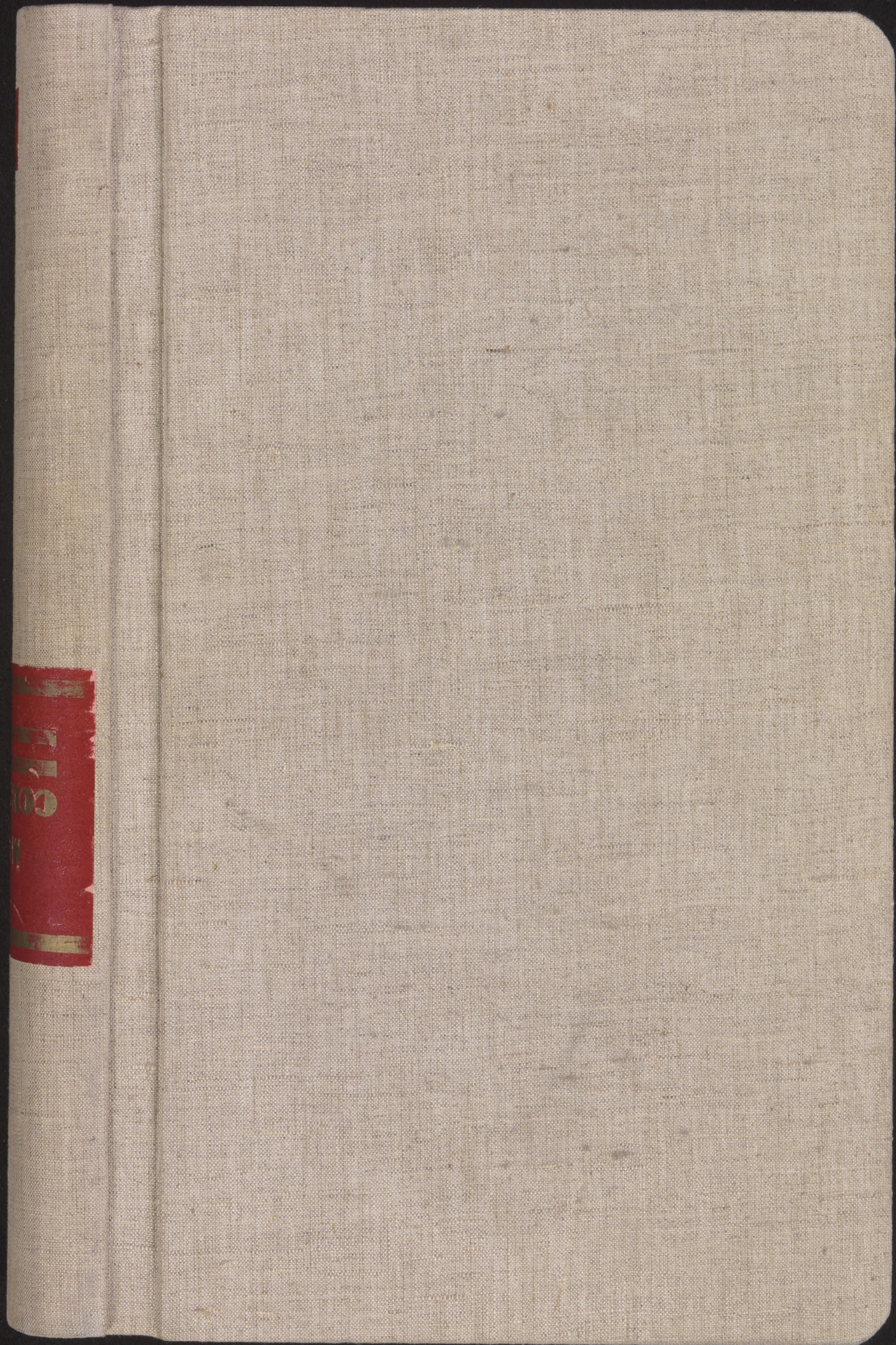






Pour avoir le même
article rappeler :

3315

m. 8172 9-36

AVIS IMPORTANT

DANS AUCUN CAS UN REGISTRE AVEC DOS ELASTIQUE NE PEUT ÊTRE OUVERT OU FERMÉ EN UNE FOIS. POUR L'OUVRIR, COMMENCER PAR LA COUVERTURE SEULE ET ENSUITE EN PRENANT LES FEUILLETS PAR PARTIES. POUR LE FERMER PROCÉDER DE LA MÊME MANIÈRE EN SENS INVERSE EN AYANT SOIN D'ENLEVER LES SIGNETS OU AUTRES PAPIERS QUI SERAIENT INTERCALÉS ENTRE LES FEUILLETS. POSER DE PRÉFÉRENCE LE REGISTRE À PLAT; S'IL DOIT ÊTRE MIS DEBOUT DANS UN RAYON AVOIR SOIN QU'IL REPOSE SUR LES DEUX BORDS DU CARTON.

Commission de Peinture Ancienne

Séance du lundi 25 avril 1938, à 2 h 1/2.

Présents : Mr. Meus, vice-président, qui assume la présidence ; MM. Bastien, Baron Deschamps, Hulin de Loo, Termuylen, Wournont ; van Puyvelde, conservateur en chef ; Laes, secrétaire.

Se sont excusés : Mr. le Comte Corton de Wiart, président, MM. Bantier et Baron Houtart

Le procès-verbal de la séance du 14 février est lu et adopté

Aménagement du Mont des Arts

Les Membres de la Commission expriment leur étonnement au sujet des termes de la réponse du Département, en date du 11 février 1938, et du fait que depuis cette date, aucune suite n'a été réservée à la demande de la Commission. Ils estiment que cette question doit être suivie de près. Elle sera examinée à nouveau dans la prochaine séance.

Oeuvres soumises

La Commission examine les oeuvres qui lui sont soumises.

Elle émet un avis favorable à l'acceptation

d'un tableau d'un maître du début du XVI^e siècle, représentant un fragment d'une sainte Parenté (Descendance de sainte Anne), tableau offert en don par le Baron Hankar, en mémoire de son père, vice-président-fondateur de la Société des Amis des Musées.

La Commission émet également un avis favorable à l'acceptation d'un dessin, Sainte Famille, que M. le Conservateur en chef attribue à van Dyck et qui l'offre en don à nos Musées; il a reçu ce dessin d'un collectionneur français, qui a tenu à lui exprimer de cette façon sa reconnaissance pour les services que M. van Puyvelde lui a rendus en précisant les attributions de quelques uns de ses tableaux.

Par contre, la Commission émet un avis défavorable

- 1° à l'acceptation d'un Portrait d'Homme par Lucas Crumach le jeune, offert en vente par Mr Jean Krebs, à Bruxelles, au prix de 200.000 frs;
- 2° à l'acquisition d'un tableau, Scènes villageoises, qui nous a été envoyé par Mr Ludwig Meier, à St. Trond, qui attribue ce tableau à David Teniers.

Photographies

M. le Conservateur en chef montre les photographies d'une esquisse de Rubens, La Femme de l'Apocalypse, qui appartient à M. Gentile de Giusseppe, à Paris, et que Mr Stern, à Bruxelles, offre en vente pour la somme de 330.000 francs. M. van Puyvelde dit avoir vu l'œuvre à Paris et demande que différents membres de la Commission aillent la voir aussi. Mr. Hulin de Loo accepte de faire une visite à M. Gentile de Giusseppe.

La Commission examine encore les photographies communiquées par:

1. Mr. André Seligmann à Paris: Montée au Calvaire par Hermy met de Oles: 140.000 francs français;
 2. Mr. Guy Klein, à Paris: Adoration des Mages, copie d'après notre tableau de P. Bruegel l'ancien: 400 £;
 3. Mr. Coppiniers et Wallont, à Bruges; divers tableaux dont certains attribués à Gérard Seghers, Lancelot Ishoudel, Suvié.
- M. Hulin de Loo va voir le tableau de Hermy met de Oles, qui se trouve chez M. André Seligmann à Paris.

Portrait d'Homme attribué à Vermeiren

Mr Warnant demande quelle est la suite qui a été réservée à la proposition d'acquiescer le Portrait d'Homme attribué à Vermeiren, présentée par M. Jacques Seligmann, à Paris. M. le Conservateur en chef répond que M. le Ministre a décidé de ne pas acheter ce tableau.

Mr. Warnant, après avoir rappelé en détail les différentes phases des tractations en vue de cet achat, résume de ce refus; il demande qu'il soit donné lecture du rapport qui a été adressé par M. van Puyvelde à M. le Ministre au sujet de ce tableau. Mr. van Puyvelde fait remarquer que le Conservateur en chef, de même que la Commission, n'a le droit que d'émettre un avis. La décision appartient à M. le Ministre. Ses rapports administratifs ne doivent pas être communiqués à la Commission, mais dans l'intérêt de la bonne entente qu'a souhaitée M. Warnant, M. van Puyvelde accepte de lire son rapport, dans lequel il s'est rallié à l'avis de la minorité de la Commission.

Mr. Warnant estime que le rapport du Conservateur en chef devrait être soumis à la Commission avant son envoi à M. le Ministre. Il rappelle que la Commission a récemment dû changer d'avis à propos d'un Portrait de Jordaens dont un exemplaire similaire se trouve dans nos collections.

À la suite de son exposé, Mr. Warnant propose que, dorénavant:
1° lorsqu'il est utile de comparer un tableau offert avec un tableau de nos collections, ce dernier soit amené à côté du tableau offert; 2° que le rapport du Conservateur en chef soit soumis à la Commission avant son envoi à M. le Ministre; 3° que l'on transcrive les procès-verbaux des séances dans un registre où tous les membres signeront.

Mr. Meers approuve les idées émises par Mr. Warnant. Il dit avoir été très étonné de la décision prise par le Ministre. Il pense aussi que le système des procès-verbaux sur feuilles volantes devrait être remplacé par le système du registre: le procès-verbal de la séance devrait être présenté sur feuille volante; lorsqu'il est approuvé, après lecture, il se ~~transcrit dans un registre, où, dans une des séances suivantes, il serait~~ ^{rait} signé par tous les membres qui assistaient à la séance auquel il se rapporte. Mr. Meers estime également qu'il est utile de confronter les tableaux similaires. Il aimerait que le Conservateur en chef fit connaître à la Commission le rapport qu'il présente à M. le Ministre.

Le Baron Descamps approuve ces suggestions.

Mr. van Puyvelde déclare qu'il est utile d'éviter tout conflit, afin que la Conservation et la Commission travaillent de commun accord pour le bien des Musées. C'est dans ce but qu'il a tenu à donner immédiatement lecture du rapport dont il a été question. Il fait observer qu'il n'est nullement tenu de donner communica-

tion de ce rapport à la Commission; en effet, la Commission émet un avis. Le Conservateur en chef émet le sien. Le Directeur Général émet lui aussi son avis. Personne ne décide, si ce n'est M. le Ministre. Pour que l'entente règne toujours entre nous, Mr. van Puyvelde se déclare d'accord pour communiquer l'avis qu'il émettra à M. le Ministre, si cet avis ne concorde pas avec celui de la Commission. Mr. van Puyvelde fait observer que dans le rapport qu'il vient de lire, il n'y a aucun argument, ni aucun mot qu'il n'ait prononcé à la séance de la Commission. Quand il n'est pas d'accord avec celle-ci, il est de son devoir de Conservateur en chef, bien plus responsable qu'une Commission, d'éclairer en toute conscience M. le Ministre.

Quant à l'opportunité de confronter des œuvres similaires, Mr. van Puyvelde trouve la chose si normale que cela ne vaut pas la peine d'en parler, et si, à propos du tableau de Jordaens dont il a été question, il n'en a pas été fait ainsi, nous sommes solidement en faute.

Mr. Houlin de Leo partage cette opinion.

En ce qui concerne le registre des procès-verbaux, Mr. van Puyvelde se rallie à la suggestion de la Commission; toutefois il fait remarquer que le système appliqué jusqu'à ce jour existe en vertu d'une très ancienne tradition.

Restaurations

La Commission examine le nettoyage en cours de deux tableaux, Pitè avec saint François, de Toulens, et Portrait d'homme, de A. B. Key. La Commission donne un avis favorable à la continuation du travail qui a été confié à M. J. Vander Veken.

Le présent procès-verbal est lu et approu-

ré à la séance du 18 juin 1935

La séance est levée à 4 1/2 h.

Le secrétaire,

Hulsthaas

Le Président ff,

Hulsthaas

M. L. Meunier

Baron Bastien

Baron Descamps

Vermeylen

Waroux

van Cayre

Commission de Peinture Ancienne

Séance du samedi 18 juin 1935,
à 2 1/2 h.

Présents :

M. Hulsthaas, qui assume la présidence;
MM. Bastien, Baron Descamps; van
Duyvelde, conservateur en chef; Laet, secré-
taire.

Se sont excusés : M. le Comte Carton de Wiart, presi-
dent, Meunier, vice-président; Bastien,
Baron de Cartier de Marchienne, Baron
Montart, Waroux.

Le Procès-verbal de la séance du 25 avril 1935 est lu
et approuvé

Aménagement du Mont des Arts

À la suite de la lecture du procès-verbal
où il est dit que M. le Ministre n'a pas encore
accordé à la Commission l'audience qu'elle avait
solicitée, M. le Conservateur en chef est interpellé et
répond qu'il n'a pas de nouvelles à communiquer
à ce sujet. Après un échange de vues, le Baron
Descamps insiste afin que la Commission fasse
entièrement son devoir à l'égard des Musées, et finit
par proposer que le vœu suivant soit émis et trans-
mis à la presse :

"La Commission de Peinture ancienne des
Musées Royaux des Beaux-Arts a émis, dans sa
dernière séance, le vœu de ne pas voir construire la

"Bibliothèque Albert I sur le Mont des Arts;
 " elle croit que le meilleur emplacement pour
 " la nouvelle Bibliothèque serait celui de
 " l'ancien Observatoire"

La Commission marque son accord.

Esquisses de Rubens.

Egalement à la suite de la lecture du procès-verbal, M. le Conservateur en chef rappelle que, dans la séance précédente, il a recommandé l'achat d'une esquisse de Rubens, "La Femme de l'Apocalypse", provenant de la collection Weber, et que le propriétaire actuel, M. Gentile de Giuseppe, à Paris, offrait en vente au prix de 330.000 francs, M. le Conservateur en chef avait demandé que des membres de la Commission aillent examiner aussi cette esquisse; il regrette de devoir annoncer que, dans l'entretemps, elle a été vendue pour 450.000 fr.

Oeuvres soumises

La Commission émet un avis favorable

J. Walscappelle 1° à l'acceptation d'un tableau "Van avec fleurs" signé Jacob Walscappelle, légué par le Dr. Roemer, à Bruxelles;

Séonard Defrance 2° à l'acquisition, au prix de 800 francs, d'un "Portrait d'un membre de la famille Jalheau", signé et daté S. Defrance, 1768, offert en vente par M^{lle} Rosa de Baumeau, à Bruxelles.

Rubens

Par contre, la Commission émet un avis défavorable à l'acquisition d'une esquisse de Rubens, Saint Albert, présentée en vente par le Dr. Leo Carl Cohn, à Vienne, au prix de 150.000 francs

Ventes chez Christie, à Londres

La Commission examine les catalogues des ventes Schiff et Feilding, qui auront lieu chez Christie, à Londres, respectivement le 24 juin et le 1 juillet 1938. Elle estime que plusieurs tableaux sont hautement désirables pour nos collections et qu'il y aurait lieu d'essayer de les acquérir. Elle est d'avis de consacrer une somme d'environ 1.000.000 francs à l'achat du tableau de Roger van der Weyden, "Le Songe du Pape Sergius", n° 84 de la Vente Schiff. Dans le cas où cette œuvre nous échapperait, il y aurait lieu d'acquiescer un des grands portraits de van Dyck de la vente Feilding, de préférence le Portrait de William Feilding (n° 127), pour la même somme de 1.000.000 francs; si ce portrait ne nous était pas adjugé, la même somme pourrait être affectée à l'acquisition du "Portrait de James 1^{er} Duc de Hamilton" (n° 130). M. le Conservateur en chef procède à l'achat des œuvres; il demande qu'il soit accompagné d'un membre de la Commission: le Baron Descamps accepte d'aller à Londres, s'il peut se rendre libre. Le Baron de Cartier de Marchienne se joindra, à Londres, à M. le Conservateur en chef.

Montée au Calvaire, par H. Bles

M. Houlin de Soo fait savoir qu'il a examiné chez M. André Heligmann, à Paris, le tableau de Herry met de Bles, "Montée au Calvaire", dont la Commission a vu la photographie dans la séance précédente. M. Houlin de Soo estime que c'est un fort bon tableau. La Commission est d'avis qu'il convient de réexaminer la question de l'achat éventuel de ce tableau lorsqu'elle connaîtra les résultats des

rentes Schiff & Fuhding.

Photographies

cependant le devoir de défendre le patrimoine artistique du pays; la question était urgente et il se demande pourquoi la Commission n'aurait pas appuyé une opinion que d'autres organismes approuvent et que le Président lui-même a défendue à la Chambre des Représentants, ce dont il le félicite.

M. Hulin de Loo déclare que c'est à titre exemplatif que la Commission a indiqué l'ancien Observatoire.

M. van Puyvelde estime que, dans les circonstances où se présentait la question, la Commission a fait une chose normale en émettant un son et en le communiquant à la Presse. La Commission de la Bibliothèque Albert I ne s'est jamais soucée beaucoup des intérêts de nos Musées; son projet tenait même à démolir le Musée d'Art moderne.

M. Weert déclare que s'il avait pu assister à la séance, il se serait rallié à l'opinion des membres présents; il fait remarquer que la Commission avait écrit à M. le Ministre pour être reçue et qu'elle n'a pas obtenu satisfaction.

M. Bautier se rallie également à l'opinion de la Commission et fait remarquer que celle-ci s'est plus d'une fois occupée de la question de l'aménagement du Mont des Arts.

Ventes Schiff et Feilding, chez Christie, à Londres

M. le Conservateur en chef fait à la Commission des résultats de ces ventes:

Rogier van der Weyden

À la vente Schiff, à laquelle M. van Puyvelde s'est rendu en compagnie du Baron de Cartier de Marchienne, le tableau de R.

van der Weyden, Le Songe du Pape Sergius, a été vendu pour une somme de plus de 2.000.000 francs belges (14.000 guinées).

A. van Dyck

À la vente Feilding où M. van Puyvelde était accompagné du Baron Descamps et du Baron de Cartier de Marchienne, des doutes se sont élevés quant à l'attribution à van Dyck du Portrait de William Feilding, premier Comte Denbigh (n° 167 du catalogue). Plusieurs érudits anglais pensent que c'est une œuvre de Dobson, peintre anglais du XVIII^e siècle. Les Musées se sont abstenus. D'ailleurs ce portrait n'a pas atteint un prix élevé: 275.000 francs belges (1900 guinées). Quant au Portrait de James, premier Duc de Hamilton (n° 150), il a été constaté qu'il était trop repeint; une réplique se trouve au Metropolitan Museum, à New York. Nos musées se sont également abstenus. Ce portrait a été vendu 1100 guinées.

À la suite de notre échec, M. van Puyvelde a prié le Baron de Cartier de Marchienne, Ambassadeur de Belgique à Londres, de nous signaler les beaux portraits de van Dyck qui pourraient éventuellement être acquis dans les collections anglaises.

Van Dyck, Portrait d'une dame génoise et sa fille

À propos d'un achat si désirable pour nos collections, d'un bon van Dyck, à un prix qui ne dépasserait pas nos moyens, M. Hulin de Loo présente la photographie d'un Portrait d'une dame génoise et sa fille, provenant de la Casa Cambiaso (Marquis Cambiaso).

à Ginep, dont les propriétaires M. Harris (The Spanish Art Gallery), 6 Chesterfield Gardens, London W., demandent 10.000 £. Depuis longtemps, M. Hulin de Loo a désiré faire acquérir pour nos collections ce portrait qu'il connaît fort bien. Puisque nous pouvons disposer en ce moment de 1.300.000 francs, son achat serait opportun. M. Hulin de Loo insiste sur la valeur de cette œuvre. M. Dautier a vu également le tableau et en a dit les qualités. Comme la Commission se montre favorable à l'achat, M. van Puyvelde, qui a vu le tableau il y a 3 ans, insiste pour que celui-ci soit examiné attentivement avant de prendre une décision. On décide de demander que l'œuvre nous soit envoyée, et l'on discute la question de savoir comment une réduction du prix pourrait être obtenue. La proposition suivante de M. Hulin de Loo est acceptée: il écrit, à titre personnel, à M. M. Harris, qu'il croit savoir que les Musées disposent au maximum de 1.300.000 francs et envisageraient la possibilité d'acquérir le tableau si les vendeurs souhaitent bien l'envoyer à eux.

Oeuvre soumise

Peubens

La Commission émet un avis défavorable à l'acquisition d'une esquisse de Peubens, Chasse au lion, offerte en vente par M. le Dr Oehl, à Amsterdam, au prix de 200.000 francs belges.

Photographie

M. Mikhaïloff, à Paris, a fait savoir que H. Smidt, propriétaire du tableau de van Eyckenbroeck, Enlèvement de Proserpine, dont il demande 40.000 francs, n'a pas voulu nous soumettre cette œuvre parce que nous avons estimé que ce prix est trop élevé. La Commission maintient cette manière de voir. Le Baron Descamps suggère alors de faire acheter le tableau pour la Société des Amis des Musées.

Restauration

M. le Conservateur en chef présente à la Commission notre tableau de Claude Lorrain, Enée chassant le Cerf sur la côte de Libye, sur lequel des infiltrations d'eau provenant du toit et qui se sont produites durant la nuit à la suite d'une tempête, ont laissé des lignes blanches; à l'endroit où le vernis a été absorbé par la chaux contenue dans l'eau de pluie, le ton bleu primitif du ciel est apparu. À cause de nombreux retards, M. van Puyvelde préconise un nettoyage discret du tableau. La Commission marque son accord et demande que le travail soit confié à M. van der Veken.

La Commission examine également les restaurations effectuées aux tableaux de Hyt, Charrette à chiens, et de Jordans, Saint Yves, patron des Cloportés. Elle se déclare satisfaite du travail de M. van der Veken.

La séance est levée à 12 heures.

Le présent procès-verbal est lu et approuvé à la séance du 12 août 1938.

Le Secrétaire,

Robert Luy

Le Président,

Meunier

Touff

M. Barbauld

M. Barbauld

M. Barbauld

M. Barbauld

M. Barbauld

M. Barbauld

Commission de Peinture Ancienne

Séance du lundi 1^{er} août 1938,
à 2 1/2 h.Présents:

M. Meunier, vice-président, qui assume la présidence; MM. Bostien, Bouquier, Baron Descombes, Baron Frédéric, Hulin de Loo, Termuylen; van Puyvelde, conservateur en chef; Lais, secrétaire.

Se sont excusés: MM. le Comte Carton de Wiart, Président; Glesener et Warnant.

Le procès-verbal de la séance du 9 juillet 1938 est lu et approuvé.

M. le Conservateur donne lecture d'une lettre du Département, en date du 22 juillet 1938, relative à la Caisse des Musées: la Cour des Comptes a fait observer que le texte de la loi budgétaire autorisant le versement à la dite caisse du reliquat éventuel du crédit pour acquisition d'œuvres d'art ne constitue pas une obligation de liquider la totalité du disponible. M. van Puyvelde donne ensuite lecture de sa réponse, en date du 1^{er} août, dans laquelle il a rappelé que la Caisse des Musées a précisément été créée en vue de constituer, par des économies, des réserves qui permettraient l'achat d'œuvres d'art importantes.

La Commission approuve entièrement les termes de cette réponse; M. van Puyvelde insistera dans le même sens au nom de la Commission.

Van Dyck. Portrait d'une Dame gnoise et sa fille.

M. Hulin de Loo fait rapport sur ses tractations avec la firme Harris de Londres en vue de l'acquisition du Portrait d'une dame gnoise et sa fille, par van Dyck. MM. Harris acceptent l'offre de 1.300.000 francs belges pour la raison spéciale qu'un déménagement et un agrandissement de leurs locaux leur ont occasionné beaucoup de frais, et à la condition que le paiement soit rapidement effectué. M. van Puyvelde a exigé au préalable de M. Harris l'envoi du tableau à nos Musées, pour examen.

La Commission examine le tableau. Après délibération, elle exprime, à l'unanimité, le désir de voir acquiescer cette œuvre pour nos collections au prix de 1.300.000 francs belges.

M. le Président remercie M. Hulin de Loo pour le succès des tractations avec les propriétaires.

Autres œuvres soumises

Wildens

La Commission émet un avis défavorable à l'acquisition.

1° d'un Ensemble attribué à Jan Wildens, offert en vente par M^{lle} Alice Montean, à Paris, au prix de 18.000 francs;

Spranger

2° d'un tableau de P. Spranger, Le Christ en jardinier, et d'un dessin pour ce tableau, offerts en vente par M^{me} Tughi, à Paris, respectivement au prix de 25.000 et de 1.000 francs français.

Exposition de nos œuvres d'art en province.

M. le Conservateur en chef fait savoir que nos Musées se proposent de mettre à la disposition du Musée de Dinant, pour y organiser une exposition temporaire, des tableaux de nos collections qui, actuellement, ne sont pas exposés dans les galeries. Ils seront l'objet d'une bonne surveillance de la part de l'administration communale de Dinant. Celle-ci demande cependant de ne pas devoir assurer les œuvres. M. van Puyvelde propose de ne les assurer que pour le transport (aller et retour) et non pas pour le séjour à Dinant; nos tableaux ne sont pas assurés dans nos propres locaux. La Commission marque son accord. M. van Puyvelde ajoute qu'il envisage l'organisation d'une semblable exposition au Musée d'Andenarde.

Restaurations.

M. van Puyvelde propose de fixer et de nettoyer légèrement le tableau La Montée au Calvaire, de Rubens. La Commission marque son accord.

La séance est levée à 3¼ h.

Le présent procès-verbal est lu et approuvé à la séance du 14 novembre 1938.

Le secrétaire,

Le Président,

Albert Pirez

Octave Montan

Meeus

Descomps

Bastin

Vermeylen

Amis

Frisson

Hulin de Loo

van Puyvelde

Commission de Peinture ancienne

Séance du lundi 14 novembre 1938, à 11 h.

Présents:

M. le Comte Carton de Wiart, Président;
Mm. Bastien, Bontier, Baron Descamps,
van Duynelde, Conservateur en chef; Laes, secrétaire.

Se sont excusés: M. Mees, vice-président,
le Baron de Cartier de Marchienne, le
Baron Houtart, Mm. Hulin de Loo et
Wamant.

Le procès-verbal de la séance du 1^{er}
août 1938 est lu et adopté.

Oeuvres soumises

La Commission examine les œuvres
soumises. Elle émet un avis favorable à:

1. l'acceptation d'un tableau, Enlèvement
de Proserpine, par Grevembrecht, qui se-
rait offert en don par la Société des A-
mis des Musées Royaux
2. l'acceptation d'un triptyque, Déposi-
tion de Croix, offert en don par la Baron-
ne de Rosé, à Bruxelles.

La Commission examine aussi les
deux tableaux offerts en don par M. Lion
de Haaren, à Milan, et acceptés dans la
séance du 3 janvier 1938, à savoir: Portrait
de Victoire de Rovere, par Suttermans, et
Femme et enfants, par Sellaer

Photographies

La Commission examine les photographies
communiquées par:

Mm. Jacques Schigmann et fils, à Paris: Portrait
d'homme, attribué à Vermeulen; Baptême de Sainte
Barbe par Valentin, attribué au Maître de la
Séquence de Sainte Barbe, 300.000 fr. belges.

Restaurations.

La Commission examine les tableaux qui
ont été remis en état par les soins de M. van der
Veken, à savoir:

- | | |
|---------|---|
| no 679. | G. Th. Key, <u>Portrait d'homme</u> |
| 179. | Jyt. <u>Fleurs et fruits dans un paysage</u> |
| 276. | Claude Lorrain. <u>Enée chassant le Cerf sur
la côte de Libye</u> |
| 437. | J. Snijders. <u>Chasse au Cerf</u> |
| 506. | J. De Vos. <u>Chasse au Cerf</u> |
| 240. | Jordans. <u>Pan et Syrinx</u> |
| 997. | W. Key. <u>Portrait d'homme</u> |

La Commission se déclare satisfaite
des travaux exécutés.

M. le Conservateur en chef fait voir dans
quel état se trouve le tableau de Rubens, Montée
au Calvaire (374) qui a été descendu de la
cimaise; un rentoilage s'impose: la toile du dernier
rentoilage, déjà fort vieille, est devenue très fra-
gile; la colle entre les deux toiles s'est décomposée
en plusieurs endroits des parcelles de couleur se
soulèvent. La Commission est également d'avis
de faire procéder à un nouveau rentoilage;
ce rentoilage entraînera l'enlèvement du vernis
huileux

La séance est levée à 12 1/4 h.

Le présent procès-verbal est lu et approuvé à la séance du 30 janvier 1939

Le Secrétaire,

Arthur Lag

Le Président,

Ch. Carton de Wiart

Bois.

Baron.

Baron Descomps

van Puyvelde

Commission de Peinture ancienne.

Séance du lundi 30 janvier 1939, à 2 1/2 h.

Présents: M. le Comte Carton de Wiart, président; M. Meunier, vice-président; MM. Boisien, Baron Descomps, Baron Frédéric Hubin de Loo, Warming; van Puyvelde, conservateur en chef; Laet, secrétaire

Sont excusés: le Baron de Cartier de Marchienne et le Baron Boutart.

Le procès-verbal de la séance du 14 novembre est lu et adopté.

Oeuvres soumises

La Commission émet un avis défavorable:

1. à l'achat d'un tableau de Jordans, Portrait de la fille du Peintre offert en vente par M. P. de Boer, à Amsterdam, au prix de 100.000 fr. belges;
2. à l'achat d'un Intérieur avec deux figures, attribué à Holbein, et d'une Adoration des Mages, signé et daté J. Pourbus 1574, présentés en vente par M. A. Binard, à Marcq-lez-Lille, ce dernier tableau au prix de 10.000 fr. belges.

M. le Conservateur en chef fait savoir que M. J. De Coen a fait auprès de lui une démarche pour obtenir que le nom de Rembrandt soit inscrit sur son tableau Mise au tombeau, en dépôt dans nos galeries sans indication de nom d'auteur. La Commission n'est pas d'avis de déférer au désir de M. J. De Coen.

M. le Conservateur en chef demande si la Commission s'intéresse à l'acquisition du Portrait

de Tinch par A. Van Dyck, que la famille Belleputte a racheté dans une vente publique qui a eu lieu récemment à Souvain. La Commission est d'avis qu'il n'y a pas lieu d'acquiesce ce tableau et à n'importe quel prix.

M. le Conservateur en chef fait encore savoir qu'il n'a pas encore reçu l'approbation ministérielle pour l'achat du portrait d'une dame génoise et sa fille, par Van Dyck. Il sait que le tableau a été payé par le Ministère à concurrence d'un million fr; il reste donc à payer 500.000 fr sur les crédits de 1939. Le tableau sera exposé dans nos galeries lorsqu'il sera entièrement payé.

M. le Conservateur en chef signale qu'il se trouve chez M. Guy Stein, à Paris, une copie, peinte à l'huile, de l'atelier de P. Brueghel le jeune, d'après notre tableau peint à la tempera de P. Brueghel l'ancien, Adoration des Mages. M. van Puyvelde demande s'il ne serait pas intéressant d'acquiesce cette copie pour nos collections. La Commission est d'avis qu'il nous suffirait, pour notre documentation, de posséder une bonne photographie, d'assez grand format.

Restaurations

La Commission examine les travaux de remise en état effectués aux tableaux de

1. Rubens, Montée au Calvaire
2. Calabrese, Job visité par ses amis
3. Jordans, le Roi boit
4. Rubens, Miracles de Saint Benoît
5. Jyt, Nature morte
6. Jyt, Chasse au sanglier

La Commission exprime sa satisfaction au sujet du travail exécuté par M. J. van der Veken

Expositions

M. le Président demande que la Commission exprime ses regrets au sujet de l'envoi qui a été fait de tableaux anciens à des expositions organisées aux Etats-Unis d'Amérique; il signale les dangers auxquels ils peuvent être exposés et notamment par suite du changement de climat. M. le Conservateur en chef répond que M. le Ministre a autorisé l'envoi de tableaux de maîtres parce qu'ils sont nos meilleurs "ambassadeurs" à l'étranger; M. van Puyvelde ajoute que l'on exagère généralement l'influence du changement de climat même sur les tableaux peints sur bois.

La séance est levée à 3^h 1/4.

Le présent procès-verbal est lu et approuvé à la séance du 10 juillet 1939

Le Secrétaire
Arthur Los

Le Président,

de Carteret

Mecus

B^{re} Deschamps

Bathien

B^{re} Tridon

Banquet

Hedim de la

Wormant

Commission de Peinture ancienne

séance du lundi 10 juillet 1939,
à 2 1/2 h.

Présents: M. le Comte Carton de Wiart, président;
MM. Bantier, Hulme de Loo; van Eyck, Conser-
vateur en chef; Saut, secrétaire

Se sont excusés: M. Meun, vice-président; le Baron
de Cartier de Marchienne, MM. Vermeulen et Warnant

Le procès-verbal de la séance du 30 janvier 1939
est lu et adopté.

M. le Président, devant l'assemblée debout,
rend hommage à la mémoire du Baron Hout-
tard, membre de la Commission, décédé depuis
la dernière séance. Esprit d'une rare distinc-
tion, auteur de travaux très appréciés sur l'histoire
de l'art, le Baron Houttard fut aussi un col-
lègue sincèrement désigné aux intérêts des Musées.
Nous garderons son souvenir avec reconnaissance

Oeuvres soumises.

La Commission émet un avis favorable:

1. à l'achat, au prix de 2.400 francs belges, d'un
dessin de Jordans, "La Sécondité", présentée
en vente par M. Paul Mikailoff à Paris;
2. à l'acceptation en dépôt d'un fragment de
fresque appartenant aux Musées Royaux d'Art
et d'Histoire, une "Tête d'ange" provenant de
l'église saint François à Assise et qui est
attribuée à Giotto.

Pour contre, la Commission émet un avis
défavorable:

1. à l'acquisition d'un petit tableau attribué à
Giovanni di Francesco Schepfel (Schepfers,
Schepers) d'Anvers, offert en vente par M. le profes-
sur Walter Bombe, à Bruxelles;
2. à l'acceptation en dépôt, à titre de prêt, d'un
tableau "Portraits de deux seigneurs", attribué à
Van Dyck et appartenant à M. Lion Seyffers, à
Bruxelles.

Le présent procès-verbal est lu et approuvé à
la séance du 4 décembre 1939.

La séance est levée à 3 1/2 heures

Le secrétaire,

Arthur Ruy

le Président,

B. De Campo

Ch. Carton de Wiart

Brayeur

Hulme de Loo

Commission de Peinture ancienne

séance du lundi 4 décembre 1939
à 2 1/2 h

Présents: le Baron Descamps, qui assume la présidence; M. M. Bastien, Bantier, Baron Robert Gendebien, Warmant; van Puyvelde, conservateur en chef; Loes, secrétaire

Se sont excusés: le Comte Carton de Wiart; M. Meent, vice-président, le Baron de Cartier de Marchienne, M. M. Bulin de Lee et Vermeylen

M. le Président félicite le Baron Robert Gendebien de sa nomination comme membre de la Commission et lui souhaite la bienvenue; le Baron Gendebien remercie.

Le procès-verbal de la séance du 10 juillet est lu et adopté.

Oeuvres soumises

La Commission examine les œuvres soumises.

Elle émet un avis défavorable à l'acceptation d'un tableau "Choc de Cavalerie", signé et daté Fran Aslein, 1635, offert en don par Madame M. May, à Bruxelles

Par contre, elle émet un avis favorable à l'acceptation d'un tableau, "Pieta", d'après Quentin Metsys, offert en don par M. J. L. Barends, à Amsterdam.

Le Baron Descamps signale que les œuvres de la collection du Vicomte Puffo de Bonaval sont mises en vente. On s'adressera à M. Van Hove, rue Montoyer, 611, pour obtenir la liste de ces œuvres, avec les prix demandés; on ira ensuite voir les tableaux.

Photographies

La Commission examine les photographies communiquées par:

1. M. Matthiessen, Londres: Suttermans - Portrait de femme... 650 £
Patinir - Paysage avec prédication de S. Y. Baptiste 1200 £
2. M. Comas Harris, Londres: Van Dyck, Portrait de l'Évêque de Bristol 3000 £
École flamande, Portement de croix et Calvaire (2 fragments distincts) 1.000 £
3. M. M. Boland et Delbany, Londres: Jordaens, La Tortue et le Paysan 950 £
4. M. Fritz Bothman, Londres: Rubens, Portrait de Louise de Valois, 3^e femme de Philippe II 750.000 f.
5. M. M. Jacques Seligmann et fils, Paris, Ph. de Champagne, Saint Louis sous les traits idéalisés de Louis XIII 80.000 f. français
6. M. L. Chus Esser, Bruxelles, attribué à P. Balten, Lapidation de saint Étienne
7. M. J. De Graewe, Woluwe St Lambert. École flamande? Mariage mystique de la Vierge 30.000 f.

x x x x x

La Commission invite M. le Conservateur en chef à faire soumettre, pour examen, les tableaux suivants: Suttermans, "Portrait de femme" van Dyck, "Portrait de l'évêque Orléans"; Jordaens, "Le Satyre et le Paysan".

Restaurations

M. le conservateur en chef présente quelques tableaux qui se trouvent depuis très longtemps dans nos réserves. Lors de la mise à l'abri de nos œuvres d'art, nous avons collé du papier sur ces tableaux aux endroits où la couleur se soulevait. M. van Puyvelde propose de faire fixer les soufflettes par notre personnel, sous la direction de M. J. van der Veken; toutefois, un des tableaux, triptyque de J. C. Vermeijer, "Résurrection de Lazare" (n° 493 du catalogue; nos 385 et 670 de l'inventaire général) serait confié à M. van der Veken lui-même. Les autres tableaux sont les suivants:

Cat. n° 596^a et ^b Ecole française, commencement XVI^e siècle, 2 panneaux avec revers. Scènes diverses.
Cat n° 584^a et ^b Jean ou Pieter van Coninckloo, 2 panneaux. Repas de saint Benoît et Miracle du kamis (inv 334)

Cat. n° 579. Manière du maître de l'Abbaye de Dillighem. Adoration des Mages (Inv. 2.599.)

Inv. Général 680 - Inconnu. Enterrement d'un
" " 684 - Inconnu. Le Christ à la Colonne.
Couronnement d'épines (sur un même panneau, en trois pièces)
Inv. Général 693. Inconnu. Le Christ au tombeau

La Commission marque son accord sur la proposition de M. le conservateur en chef.

La séance est levée à 3^h 3/4.

Le présent procès-verbal est lu et approuvé à la séance du 5 février 1940

Le Secrétaire,
H. Loe

le Président,
Meens

Baillou

Baillou

Baillou

Baillou

Commission de Peinture ancienne

séance du lundi 5 février 1940
à 2 1/2 h

Présents:

M. le Comte Carton de Wiart, président;
M. Meens, vice-président; M.M. Bantier, Baron
Descamps, Baron Gendebien, Bulin de Loo, Ter-
meylen, Warnant; van Puyvelde, conservateur en chef;
Lael, secrétaire

M. Meens, vice-président, qui assume la
présidence au début de la séance, rend hommage
à la mémoire du Baron Frédéric, qui fut un
membre assidu aux réunions de la Commission
et dévoué aux intérêts des Musées; artiste-peintre, il
a laissé des œuvres marquantes qui font honneur
à l'école belge

Le procès-verbal de la séance du 4
décembre 1939 est lu et adopté.

M. le Conservateur en chef fait savoir que
les tableaux de la collection Ruffo de Bonasol ont
été saisis par la Justice et se trouvent actuellement
déposés au Palais de Justice de Bruxelles. Il n'est
donc pas possible de faire un achat en ce moment;
Il nous faudra attendre.

Oeuvres soumises

Van Dyck

M. le Conservateur en chef donne lecture
du rapport qu'il a rédigé au sujet du
Portrait de l'Évêque Ghist, par van Dyck,

présenté en vente par M. Tomas Harris, à Londres,
au prix de 2500 £. M. van Puyvelde fait remar-
quer qu'il s'agit du portrait authentique,
de la main de van Dyck, que l'on recherche
depuis longtemps, le prototype d'une nombreuse
série de copies. M. van Puyvelde demande que
la Commission veuille examiner le tableau avec
attention.

Après délibération, la Commission émet
un avis défavorable à l'achat du tableau: une
proposition de l'acquies pour la somme de
200.000 francs avait recueilli deux voix pour et
6 voix contre; M. van Puyvelde s'est abstenu
au vote.

Suttermans
Patenier

La Commission examine ensuite deux
tableaux soumis par M.M. Matthiesen, à Londres:
Portrait de femme, par Suttermans (650 £) et un
Paysage avec Prédication de saint Jean-Bap-
tiste, par Patenier (1200 £). Elle émet un avis
défavorable à l'achat du tableau de Sutter-
mans, mais un avis favorable à l'achat du ta-
bleau de Patenier pour une somme qui pour-
rait aller jusqu'à 1200 £.

M. le Conservateur en chef fait savoir
que le tableau de Jordans, Satire et Paysan,
a été expédié par M. Delbanco à Londres; nous
attendons son arrivée. Il est convenu que, si
le tableau nous parvient à temps, la Commis-
sion se réunira à nouveau lundi prochain,
12 février.

La séance est levée à 3 1/2 h.

Le présent procès-verbal est lu et ap-
prouvé à la séance du 22 février 1940.

Le Secrétaire,

Noter les

le Président,

St. Barla & Meens

Meens

Bantier

Descamps

Gendebien

Bulin de Loo

Termeylen

Warnant

THE
C
H
A
P
T
E
R
I
E
S